

08 nov 2019 -20:29

Appartient à Conseil des ministres du 8 novembre 2019

## Intérêts belges possiblement impactés par l'implantation d'un parc éolien au large de Dunkerque

Sur proposition du ministre chargé de la Mer du Nord Philippe De Backer, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la mise en place d'une stratégie d'action eu égard au projet de construction d'un parc éolien au large de Dunkerque.

Le dossier concerne l'éventuelle menace de certains intérêts belges par les plans de l'Etat français de construire ce parc éolien. Ces plans pourraient en effet éventuellement entraver, entre autres, le droit de passage inoffensif entre le port d'Ostende et le Royaume-Uni.

Le Conseil des ministres demande au ministre de la Mer du Nord et au ministre des Affaires étrangères de poursuivre les contacts politiques et techniques avec les autorités françaises afin de dégager une solution négociée à l'éventuelle entrave à ce droit de passage, et de désigner un conseiller juridique à cette fin.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères et européennes, et de la Défense, chargé de Beliris et des Institutions culturelles fédérales  
Egmont 1  
Rue des Petits Carmes15  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 501 85 91  
<https://diplomatie.belgium.be>

Philippe De Backer, ministre de l'Agenda numérique, des Télécommunications et de la Poste, chargé de la Simplification administrative, de la Lutte contre la fraude sociale, de la Protection de la vie privée et de la Mer du Nord  
Tour des Finances  
Boulevard du Jardin botanique 50 bte 155  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 528 65 89

Caroline Leys  
Porte-parole  
+32 497 73 79 17  
[caroline.leys@debacker.fed.be](mailto:caroline.leys@debacker.fed.be)